

3^e confinement : point sur les services de la Communauté de Communes Retz-en-Valois !

Suite aux annonces du Gouvernement sur le plan de reconfinement à partir du 19 mars 2021 minuit, les services administratifs de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) restent ouverts au public. Les services accueillants du public sont soumis à des réglementations particulières.

Consignes d'accès aux services

Comme depuis le début de la crise sanitaire, le respect des gestes barrières et la distanciation sociale envers nos agents restent essentiel pour la protection et le respect de tous. Le port du masque est obligatoire dans nos locaux et du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'accueil de chacun de nos bâtiments.

Rappel des horaires d'ouverture de la CCRV :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h00

Le vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Rappel des coordonnées de chacun des services administratifs :

Services	Téléphone	Email
Siège social	03 23 96 13 01	communautedecommunes@retzenvalois.fr
Antenne de Vic-sur-Aisne	03 23 55 46 54	s.scot@retzenvalois.fr
Aménagement du territoire (ADT)	03 23 96 61 25	pole.adt@retzenvalois.fr
Services techniques	03 23 96 99 84	d.caron@retzenvalois.fr

Collecte des déchets

Toutes les collectes de déchets en porte à porte sont maintenues

Déchèteries intercommunales

Les deux déchèteries intercommunales (Ambleny et Villers-Cotterêts) **restent ouvertes au public.**

Relais Assistants Maternels (RAM)

Les animations sont toujours suspendues.

Le RAM reste ouvert au public sur prise de RDV uniquement. Vous pouvez contacter les animatrices par email à ram@retzenvalois.fr ou au 03 23 96 61 30.

Office de tourisme

L'office de tourisme reste ouvert au public. Nos agents sont également joignables par email à ot@retzenvalois.fr ou au 03 23 96 55 10.

Ecole de musique intercommunale (EMI)

L'école de musique reste ouverte au public. Les cours en présentiel restent accessibles jusqu'à 19h aux mineurs ainsi qu'aux élèves du cycle 3. Les professeurs continuent de proposer des cours en visioconférence pour les autres classes.

Les agents du secrétariat sont joignables aux horaires habituels par mail à ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr ou au 03 23 96 52 30.

Rappel des horaires de l'EMI :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h
Après-midi	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	Fermée

Piscine intercommunale à Villers-Cotterêts

A partir de ce lundi 29 mars, le bassin extérieur sera accessible au public (dans le respect du rayon des 10km, imposé par le confinement). L'entrée se fera uniquement sur réservation par mail reservation.piscine@retzenvalois.fr ou par téléphone au 03 23 72 52 27, pendant les heures d'ouverture évoquées plus bas. Un protocole sanitaire, validé par l'ARS, sera mis en place et devra être suivi. Son non-respect pourra entraîner l'exclusion de l'établissement.

Les créneaux horaires destinés aux scolaires sont aussi de nouveau accessibles aux écoles pour le bassin intérieur.

Règles d'accès au bâtiment :

- Le port du masque est obligatoire dans tout l'établissement à partir de 12 ans, sauf pour la pratique sportive.
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Etape du protocole sanitaire pour accéder au bassin :

1. Dès mon arrivée, je me désinfecte les mains avec le gel hydroalcoolique à ma disposition.
2. Je me présente à la caisse pour valider mon entrée, en échange un numéro personnel me sera attribué (cabine et casier).
3. Je me déchausse dans une zone libre. Je laisse mes chaussures dans cette zone puis je me désinfecte à nouveau les mains au gel hydroalcoolique
4. Je laisse la totalité de mes effets personnels dans mon casier (pas de serviettes, pas de claquettes, pas de gel douche ni shampooing). Le bonnet est obligatoire et les lunettes sont autorisées.
5. Avant l'accès au bassin, je me savonne sous la douche (corps et cheveux) avec le gel douche mis à disposition.
6. Accès au bassin

Horaires d'ouverture au public :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
créneau 1	Fermé au public	Fermé au public	9h-11h30	Fermé au public	Fermé au public	9h30-11h30	9h30-12h
créneau 2	12h-13h30	12h-13h30	12h-13h30	12h-13h30	12h-13h30	12h-14h	Fermé au public
créneau 3	17h-18h45	17h-18h45	14h30- 16h30 17h-18h45	17h-18h45	17h-18h45	15h-18h	Fermé au public

**APRÈS CHAQUE OUVERTURE, L'ENSEMBLE DE L'ÉTABLISSEMENT
AINSI QUE SON MATÉRIEL SONT DÉSINFECTÉS**

Déroulé d'un créneau				
1/2h	1h	1/2h	1/2h	Attention : la sortie du bassin est obligatoire <u>1/2 heure avant la fin du créneau</u>
Arrivée Déshabillage	accès bassin	Rhabillage Sortie	Nettoyage Désinfection	

Le nombre de personnes présentes sur le site est limité à 24 : il est établi en fonction du nombre de cabines et du respect des distanciations sociales (Avis du HCSP du 24/04/2020).

Evènements de la collectivité

Toutes les manifestations ou sorties organisées par le service enfance-jeunesse, le RAM, l'office de tourisme et l'EMI sont annulées pendant les 4 semaines de restrictions annoncées.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 29 594 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.

Service Communication